



# FEUILLE DE ROUTE

---

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

---

**Objet: Erratum**

Genève, 5 juin 2000

**Recommandation UIT-T O.81/Appendice I (06/98)**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

Recommandation UIT-T O.81/Appendice I (06/98)

**Signal de mesure (signal d'essai à tonalités multiples) permettant de mesurer rapidement l'amplitude et la phase sur les circuits de type téléphonique**

Remplacer la NOTE de la page (ii) par la suivante:

#### NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.